LPO VIENNE

Poitou-Charentes Nature

Sommaire

- Programme du Colloque Landes de Poitou-Charentes
- Liste des intervenants
- Résumé des interventions
- Liste des participants
- Plaquette Landes de Poitou-Charentes
- Présentation du programme de « Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes »
- Plaquettes de présentation des associations et organismes partenaires de la Sauvegarde des landes en Poitou-Charentes

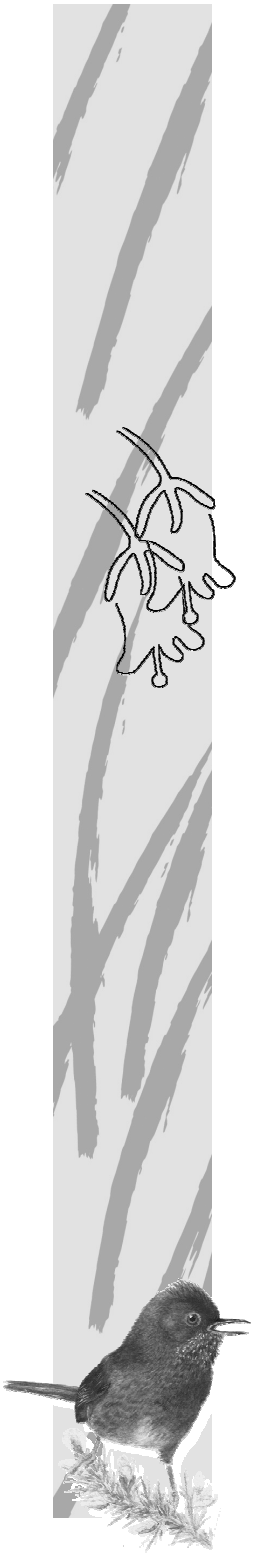

Liste des intervenants

■ OUVERTURE du colloque

Philippe DOUGE
Lycée Agricole de Montmorillon (représentant M. le Proviseur)

Pierre GUY
Poitou-Charentes Nature

■ CONFÉRENCES

David SUAREZ
Charente Nature

Mélanie ADAM
Pascal CAVALLIN
Raphaël GRIMALDI
Jean-Philippe MINIER
Conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes

Samuel PERRIN
CPIE du Seuil-du-Poitou

Alain PERSUY
CRPF

Nicolas COTREL
Anthony LE FOULER
Deux-Sèvres Nature Environnement

Isabelle DAVAL
DIREN Poitou-Charentes

Pascal DUBECH
Gerépi

Thierry DUBOIS
Adélaïde LIOT
Thomas WILLIAMSON
LPO Vienne

Gérard ARDON
Musée Acadien

Patrice MOREAU
ONF

David OLLIVIER
Vienne Nature

Yves BARON
Botaniste

Daniel BOURDU
Conservateur des antiquités et objets d'art délégué

■ TABLE RONDE

Emilie BOISTARD
Conseil Général de la Vienne

Mathieu FORMERY
CRPF

Louis-Marie GUILLON
Parc Naturel Régional d'Armorique

Jean-François LOUINEAU
Conseil Régional de Poitou-Charentes

Yann ROLAND
DIREN Poitou-Charentes

Alain VEROT
DDAF de la Vienne

Stéphane VILLARUBIAS
ONF

■ CLÔTURE du colloque

Jean-François LOUINEAU
Conseil Régional de Poitou-Charentes

Philippe QUAINON
DDAF de la Vienne (représentant M. le Préfet)

■ ANIMATION du colloque

Michel GRANGER
LPO Vienne

Résumé des interventions

■ 10h Landes, patrimoine historique et culturel

- L'histoire des landes dans le paysage régional
Jean-Philippe Minier (CREN) et Daniel Bourdu (Conservateur des antiquités et objets d'art délégué)

En Poitou-Charentes, les landes et brandes regroupent des paysages à la fois singuliers et diversifiés. Si elles occupent aujourd'hui une place non négligeable au sein de la mosaïque paysagère régionale, leur importance en superficie est bien réduite par rapport à ce qu'elles ont représenté les siècles passés et même encore au XIXe siècle. Mais de quels paysages s'agit-il ? Ces espaces ont bien sûr des spécificités en fonction des différents types de sols ou de climats. Mais leur existence est aussi le fait d'usages, de pratiques agropastorales spécifiques, dont bon nombre de documents –peinture, cartes anciennes, plans-terriers et autres fonds d'archives– nous éclairent et enrichissent les représentations mentales que chacun de nous peut se faire de ces paysages mal connus et pourtant si emblématiques de notre région.

- L'histoire des landes du Pinail
Yves Baron (Botaniste, coïnitiateur de la Réserve naturelle du Pinail)

Apparues au Crétacé (100 M.A.), les plantes à fleurs deviennent semblables aux nôtres au début du Tertiaire (60 M.A.). Les bruyères, espèces sociales, forment çà et là des landes au détriment des arbres sous l'effet de divers facteurs (vent, embruns salés sur les côtes, gel en montagne, foudre et herbivores en plaine…). Au néolithique (-2500ans), usant de moyens similaires (incendie, volontaire ou non, pâturage, défrichements, surexploitation), l'homme ne fait que systématiser les landes sur les sols pauvres peu favorables aux cultures. Au Pinail, s'y ajoute l'extraction de meulières dès l'époque gallo-romaine, justifiant que Colbert y cantonne les droits d'usage des riverains (1692), tolérance rendue caduque en 1964, quand la propriété de l'Etat est définitivement établie. Profitant alors de l'incendie de 1974, l'ONF met en œuvre son projet d'enrésinement, concédant 135 hectares pour la Réserve des Moulières Neuves, créée en 1980.

- Installation de la ligne acadienne sur les landes
Gérard Ardon (Président du Musée Acadien)

C'est Henri IV qui lance l'aventure acadienne avec Dugua de MONS qui installe la première habitation française en Acadie. Après bien des péripéties 150 ans plus tard, les britanniques décidèrent de mettre fin à la présence des Acadiens dans cette lointaine province. Charles Lawrence alors gouverneur de l'Acadie décide, en 1755, de déporter tous les Acadiens, pourtant sujets britanniques dans des conditions indignes d'un peuple civilisé. Cette déportation est plus connue sous la dénomination de ''Grand Dérangement''. Pour nombre de descendant des déportés c'est un génocide. En 1763 se termine la guerre de sept ans et le désastreux traité de Paris permet aux Acadiens rescapés des prisons anglaises de regagner la France où ils retrouvent leurs semblables qui vivent dans des conditions très précaires. Vers 1770 le royaume décide d'implanter une colonie acadienne en Poitou et c'est sous la houlette du marquis Louis Nicolas de Pérusse des Cars que cette implantation va se réaliser. Militaire au service du roi, le marquis, physiocrate convaincu, décida d'accueillir sur ses terres dans les communes d'Archigny, La Puye, St Pierre de Maillé, 150 familles acadiennes ce qui représentait environ 1500 personnes. Le projet prévoyait d'installer chaque famille dans une ferme attenante à 17 ha de terre. Il leur était également alloué deux bœufs, une vache, un cheval, une charrette et des outils pour travailler la terre. Les Acadiens devaient devenir propriétaires et étaient exonérés d'impôts pendant 30 ans. En contre partie ils devaient défricher les terres couvertes de brandes et les rendre cultivables. Au lieu des 150 prévues il n'y eu que 58 fermes de construites. En 1780 il ne restait plus que 12 familles, qui sont devenues propriétaires en 1793. Elles ont fait souche et compte aujourd'hui plusieurs milliers de

descendants. Les fermes sont construites en ''Bousillis'', mélange de ''Bornais'', terre argilo-sableuse présente en grande quantité dans la région, et de ''Brande'' séchée. Seule l'assise et les soubassements des ouvertures étaient en pierre. Les toitures étaient en ardoises ou en tuiles plates. Il y avait un puits et un four à pain pour plusieurs fermes. Ces bâtiments implantés de façon rectiligne, en vis-à-vis, sur environ 6 Km ont donné le nom de ''Ligne Acadienne''. Pérusse des Cars s'est pratiquement ruiné pour ce projet. Il a été très déçu de cet échec mais je suis persuadé que son engagement de physiocrate lui permis de faire sienne cette maxime de Saint Exupéry « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants ».

■ 11h15 Landes, patrimoine biologique

- Les différents habitats de landes du Poitou-Charentes et la flore associée

David Ollivier (Vienne Nature)

Les landes sont des formations végétales ligneuses allant de quelques centimètres à 3 mètres de haut, se développant sur des sols acides, composées d'arbrisseaux et de sous-abrisseaux sempervirents comme les bruyères ou les ajoncs. Les habitats de landes sont déterminés par les conditions stationelles dans lesquels elles se développent (type de sols, degré d'humidité du sol, domaine biogéographique…).
Six grands types de landes dont certains présentent une certaine variabilité régionale ont été retenus dans le cadre de l'inventaire des landes de Poitou-Charentes :

- les landes sèches aquitano-ligériennes à *Ulex minor et Erica cinerea*
- les landes mésophiles aquitano-ligériennes à *Ulex minor et Erica scoparia*
- les landes humides septentrionales à *Erica tetralix*
- les landes à mare (Pinail, Vienne)
- les landes à Ajoncs, *Ulex sp*. du domaine atlantique
- les landes médio-européennes à Genêt à balai, *Cytisus scoparius*

La plupart des landes sont considérées comme menacée au niveau européen et ont une valeur patrimoniale régionale forte caractérisée par la présence potentielle d'une flore riche et originale, parfois protégée (au niveau européen, national ou régional) sinon figurant au sein de listes rouges de la flore menacée (au niveau national et/ou régional telle que la très rare mais néanmoins sublime orchidée nommée Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*).

- Les oiseaux des landes

Thomas Williamson (LPO Vienne), Pascal Cavallin (CEN Poitou-Charentes)

Nombreuses sont les espèces d'oiseaux qui fréquentent les landes : sédentaires ou migratrices, opportunistes ou inféodées à ces milieux particuliers. En Poitou-Charentes, la Fauvette pitchou en est certainement un des meilleurs représentants. Des landes à ajoncs aux landes à bruyères, ce petit insectivore principalement sédentaire a fait de ces milieux son habitat quasi-exclusif. Les passereaux qui y cotoient la pitchou sont nombreux mais en général moins strictement liés aux landes : bruant jaune, linotte mélodieuse ou invisible locustelle tachetée. Parmi les rapaces, les busards cendré et Saint-Martin trouvent dans les landes leur habitat originel, où ils nichaient encore avant d'investir les plaines cultivées. Les landes, en tant qu'espaces ouverts, constituent également un terrain de chasse pour de nombreuses espèces. Parmi les plus remarquables, citons deux migrateurs trans-sahariens : le Circaète Jean-le-Blanc, nicheur forestier, qui s'y aventure seulement en quête de reptiles et l'Engoulevent d'Europe dont les balais aériens animent les landes à la nuit tombée. En Poitou-Charentes, 8 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire fréquentent étroitement les landes pour nicher ou s'alimenter.

- La diversité faunistique des landes picto-charentaises

Nicolas Cotrel (DSNE) et Michaël Guillon (ex NE17)

Les landes du Poitou-Charentes, de par leur hétérogénéité de milieux, offrent un panel de gradients hydriques, thermiques et structuraux engendrant une diversité faunistique importante notamment

patrimoniale. Seront présentées ici les espèces caractéristiques régionales pour les Mammifères, Reptiles, Amphibiens, Insectes (Odonates, Lépidoptères, Orthoptères...) et autres invertébrés.

- Zoom sur les insectes des landes de Touvérac
Mélanie Adam (CREN) et David Suarez (Charente Nature)

1. Historique du site (exploitation de carrières, gestion du CREN…)
2. Présentation rapide des habitats du site
3. Présentation et objectifs de l'étude entomologique, avec les différentes familles étudiées
4. Les odonates : nombre d'espèces inventoriées, espèces patrimoniales
5. Les orthoptères : idem odonates
6. Les lépidoptères rhopalocères : idem odonates
7. Les coléoptères xylophages : idem odonates
8. Les hyménoptères fouisseurs : idem odonates
9. Prise en compte des résultats de l'étude dans la gestion des habitats

■ 12h30 L'inventaire des landes de Poitou-Charentes : résultats
Adélaïde Liot (LPO Vienne)

Face à la régression continuelle des surfaces de landes de la région, des associations de protection de la nature se sont mobilisées autour de Poitou-Charentes Nature pour oeuvrer à la « Sauvegarde les landes de Poitou-Charentes ». Coordonné par la LPO Vienne, ce programme a permis d'inventorier tous les sites de landes de la région et de diagnostiquer leur état de conservation grâce à l'élaboration d'un protocole d'inventaire commun à tous les opérateurs. Une analyse cartographique de la répartition des landes picto-charentaises témoigne de leur état relictuel avec une majorité de petits sites épars (5 ha en moyenne) en cours de fermeture naturelle.
Synthétisé sous la forme du *Catalogue des landes de Poitou-Charentes*, cet état des lieux porte à la connaissance du plus grand nombre l'état résiduel des landes de notre région, et l'urgence d'agir pour maintenir cet habitat en Poitou-Charentes, joyau du patrimoine naturel et culturel régional.

■ 12h45 Le suivi scientifique comme outil de gestion
Nicolas Cotrel (DSNE) et Raphaël Grimaldi (CREN)

Certains sites gérés pour le maintien voire l'accroissement de leur biodiversité font l'objet de suivis scientifiques afin d'évaluer l'efficacité de la gestion mise en place, sur la base d'indicateurs biologiques choisis pour leur intérêt patrimonial et/ou leurs capacités de bio-indication d'un milieu. A partir de l'exemple des Landes de L'Hopiteau (79), en gestion par le CREN depuis 1997 après un état des lieux biologique, un suivi scientifique basé sur plusieurs indicateurs (botanique et végétation, oiseaux, amphibiens, odonates) mesurés par les associations DSNE et GODS, a été mis en place entre 2004 et 2007.

■ 14h30 Gestion et valorisation actuelles des landes

- Gestion des landes par brûlis dirigé
Pascal Dubech (GEREPI)

Les Brandes : étymologiquement, ce terme est à rapprocher de «brandon», «brûler», caractérisant le lien étroit de ces espaces naturels avec le feu. Sur le Pinail, les anciens se souviennent des grands incendies qui parcouraient très régulièrement ces «terres pauvres». Avant le retour à un statut en domanial du Pinail en 1964, les villageois exerçaient depuis trois siècles leurs «droits d'usages » : collecte de la bruyère à balai, pâturage, chasse, pêche. Afin de favoriser la repousse de jeunes bruyères, ajoncs nains et graminées appétentes pour le gibier et les troupeaux, les riverains y mettaient régulièrement le feu, comme le faisaient encore avant eux les carriers pour faciliter l'extraction de la pierre meulière à l'origine des milliers de mares du Pinail.
En 1980, la Réserve naturelle nationale du Pinail est créée sur 135 hectares des 800 que compte le Pinail. A partir de 1994, elle se dote d'un plan de gestion dont l'objectif prioritaire est la pérennisation, par rajeunissement régulier, des habitats de landes désormais rares dans la Région. Cet objectif est concomitant à celui d'éviter les grands incendies comme ceux qui traversèrent la Réserve en 1981 et 1991. L'association gestionnaire de la Réserve, GEREPI, met ainsi en œuvre annuellement différentes techniques de régénération des landes et plus particulièrement celle des brûlis dirigés basée sur un cycle d'intervention de l'ordre de 12 ans sur un même secteur. Ce mode de gestion est particulièrement

adapté à une végétation composée de pyrophytes stimulées par le passage du feu. Il a de plus l'avantage de pouvoir être appliqué là où aucun engin de coupe ne peut passer du fait du maillage serré de mares.
La réalisation des brûlis dirigés suit une organisation désormais bien rodée sur le site : accord des instances administratives, réalisation d'un pare feu périmètral d'un secteur de 5 à 10 hectares, veille météo à partir de la mi-septembre, organisation de la sécurité du chantier par le SDIS 86, allumage d'un contre feu sur lequel vient s'éteindre le front de flammes poussé par le vent.
Depuis 1994, 18 brûlis couvrant environ 80 hectares ont ainsi été réalisés. A la demande, entre autres du Conseil National de Protection de la Nature, un suivi particulier de la recolonisation après brûlis est réalisé : relevés de végétation, quadrats passereaux, étude de la reproduction des amphibiens, suivi reptiles.
Les objectifs de régénération, de rajeunissement et de morcellement des brandes sont largement atteints. Toutefois, ces brûlis n'ont pas l'intensité des incendies printaniers ou estivaux d'antan : la Pilulaire à globules, plante protégée au niveau national, et le cortège de plantes pionnières sont a priori moins abondantes qu'autrefois. Aussi, un brûlis estival expérimental est proposé d'être réalisé, sur une surface très restreinte, pour pouvoir y suivre l'impact plus marqué du feu sur la végétation.

- Gestion mécanique des landes avec exportation
Thierry Dubois (LPO Vienne) et Patrice Moreau (ONF)

Exemple des landes du Pinail en forêt domaniale de Moulière.
La création de la RN puis le suivi de la reproduction des busards stimulent, fin des années 80, l'intérêt pour la valeur biologique du Pinail. Dès lors, ONF et LPO Vienne recherchent les moyens de rajeunir les landes en mimant les techniques traditionnelles qui exportaient la brande. La première intervention marquante est sans conteste la coupe de pins pour un retour en lande (70 ha). Ensuite, broyeurs à chaîne, puis à marteaux sont utilisés successivement de 1996 à 2000 sur 80 ha pour rajeunir la brande. L'exportation est obtenue en 2002 grâce à une ensileuse qui permit de renouveler 5 ha de vieille lande.
En 2005, débute une phase d'exploitation de la brande par Alain Guillet équipé de son Brandator. Pas moins de 50 ha de lande ont été recépés avec exportation des produits et valorisation économique.

- Valorisation économique des brandes à partir d'une coupe manuelle
Samuel Perrin (CPIE Seuil du Poitou)

La régie de travaux du CPIE Seuil du Poitou existe depuis une dizaine d'années. Elle a été créée pour couper les brandes de la réserve naturelle du Pinail. Aujourd'hui elle s'est diversifiée sur d'autres milieux et d'autres actions. La coupe de la brande sur la réserve se fait manuellement car le site est difficile d'accès et parfois impraticable. La brande est exportée puis transformée en différents produits sur mesure dont les principaux sont les palissades et les balais. Cette activité est aujourd'hui valorisée en terme d'image pour le CPIE qui est ancré sur son territoire. La brande est utilisée sur des sites touristiques et des produits sur demande sont élaborés (objets de décoration). Cette activité a également un rôle social puisqu'elle permet l'embauche de personnes en insertion. Enfin le CPIE propose des animations sur la fabrication de palissades et de balais. La brande est aujourd'hui pour la structure une activité intéressante, elle touche tous les publics, valorise le patrimoine naturel local et s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable.

- Valorisation pédagogique : « Le sentier des brandes de Soyaux »
Mélanie Adam (CREN) et David Suarez (Charente Nature)

Les « Brandes de Soyaux » se situent sur la Commune de Soyaux, aux portes d'Angoulême, en Charente. Propriété de la commune de Soyaux pour une surface globale d'environ 70 hectares, cet ancien terrain militaire présente une grande valeur patrimoniale et constitue le plus grand site de lande du département.
Dans le cadre de la gestion globale du site par le Conservatoire, des partenariats se sont établis notamment sur les enjeux de connaissance et de pédagogie avec Charente Nature, mais également avec la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême qui a inscrit ce site dans son Schéma directeur des Espaces Naturels et y a installé un sentier d'interprétation. Inviter le visiteur à découvrir les multiples facettes des « landes à Brandes du Poitou », tel est l'objectif de ce sentier.

■ 15h45 Présentation d'outils pour sauvegarder les landes

- Les outils juridiques et financiers de protection adaptables aux landes
Isabelle Daval (DIREN Poitou-Charentes)

Les landes, ces formations végétales caractérisées par la dominance d'arbrisseaux à feuilles persistantes comme les ajoncs, les genêts ou les bruyères, trop souvent perçues comme gênantes et improductives, régressent dés le XVIII ème siècle, pour ne subsister aujourd'hui qu'à l'état relictuel.
« Les brandes du Poitou », témoignage de l'histoire humaine, naturelle et culturelle de notre région constituent pourtant un habitat essentiel au développement de nombreuses espèces, souvent d'intérêt patrimonial, inféodées exclusivement à ce type de paysage ouvert, buissonnant et dense.
Divers outils permettent d'adapter la mesure au contexte :

- **Les inventaires** de type national (ZNIEFF) ou européen (ZICO) mettent en évidence la présence d'espèces protégées qu'il est interdit de détruire.

Sur cette base et en fonction des objectifs,

- **Les outils non spécifiques** qui s'appliquent à tout le territoire : le code de l'urbanisme permet d'identifier des milieux remarquables afin de les préserver.
- **Les outils juridiques spécifiques** nationaux selon l'intérêt local, régional ou national (« ex « Réserve Naturelle Volontaire, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope ou Réserve Naturelle Nationale) et européen (réseau Natura 2000).permettent d'appliquer des mesures de gestion appropriées.
- **Les outils fonciers** qui présentent l'intérêt d'être relativement plus simples et pérennes.

Des exemples concrets illustreront ces outils

- La prise en compte des landes dans la gestion forestière : formation des propriétaires et certification PEFC
Alain Persuy (CRPF)

Le CRPF, Centre Régional de la propriété forestière, joue un rôle de conseils en sylviculture durable ; grâce à une mission d'assistance technique financée par la Région, et conformément aux nouvelles missions que la loi forestière de 2001 lui a confié, il organise des sessions de formation à l'environnement sur le terrain et publie des documents pédagogiques à destination des propriétaires (SRGS, CBPS, Guide de gestion des milieux naturels…). La conservation et la gestion des milieux naturels associés à la forêt, et notamment les landes sèches ou humides, figurent au nombre des objectifs recommandés dans la gestion quotidienne. D'autre part, la certification de la gestion forestière PEFC prévoit que ces milieux fassent l'objet d'une attention particulière. Un exemple concret se trouve en forêt de Pleumartin, en Vienne, où une lande est en cours de restauration suite à la volonté du propriétaire et en suivant les préconisations du chargé de mission environnement du CRPF. La présentation faite pour le colloque illustre les différents moyens qu'il met en œuvre pour que les landes soient prises en compte, en tant que biotopes remarquables.

Le programme de « Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes »

Face à la régression continuelle des surfaces de landes picto-charentaises, des associations de protection de la nature se sont mobilisées sous l'égide de Poitou-Charentes Nature pour œuvrer à la préservation des milieux et des paysages de landes et de la biodiversité qui leur est associée.
Coordonné par la LPO Vienne, ce programme a permis d'inventorier tous les sites de landes de la région et de diagnostiquer leur état de conservation. Synthétisé sous la forme d'un *Catalogue des landes* pour servir d'outil d'aide à la décision aux gestionnaires de milieux, cet état des lieux porte à la connaissance du plus grand nombre l'état résiduel des landes de Poitou-Charentes. Ce travail d'envergure, mené de 2002 à 2006, est un premier pas pour une prise en compte de ces joyaux naturels et culturels dans des politiques de gestion des landes régionales.

Des landes à préserver

L'analyse cartographique du recouvrement des landes à l'échelle régionale révèle une disparité entre les départements. En effet, la Charente-Maritime et la Vienne rassemblent 90% des surfaces relictuelles de landes de Poitou-Charentes. Apparemment « préservés », ces sites de landes sont toujours menacés de disparition. Si l'intensification des pratiques agricoles et le boisement artificiel ne constituent plus aujourd'hui la principale menace, c'est le vieillissement des parcelles, qui a pris le relais. Il est nécessaire, si l'on veut aujourd'hui conserver les landes, de rajeunir ces milieux par des actions de gestion pertinentes, qu'il conviendra de valoriser auprès d'un large public afin de les généraliser.

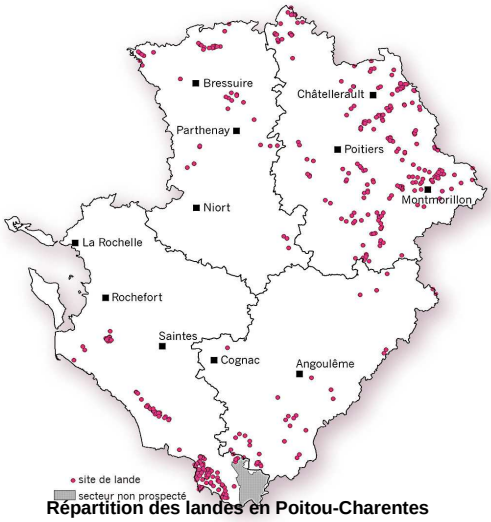

Répartition des landes en Poitou-Charentes

Un réseau de partenaires

Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, Vienne Nature, Charente Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne sont des associations membres de Poitou-Charentes Nature qui agissent pour la sauvegarde de la biodiversité. Consciente des grands enjeux de protection qui existent dans les landes, cette fédération travaille avec le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes (CREN), l'association de Gestion de la réserve naturelle du Pinail (Gerépi), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et l'Office national des forêts (ONF) pour promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité auprès des propriétaires de landes. Tous réalisent des expertises pour conseiller et aider à la mise en place de mesures de gestion adaptées à la faune et la

Poitou-Charentes Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 23

LPO Vienne
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
05 49 88 55 22

Charente Nature
Impasse Lautrette
16000 Angoulême
05 45 91 89 70

Nature Environnement 17
Groupe Scolaire Descartes
Avenue de Bourgogne
Port Neuf
17000 La Rochelle
05 46 41 39 04

Deux-Sèvres Nature Environnement
7 rue Crémeau
79000 Niort
05 49 73 37 36

Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 04

Gerépi
Moulin de Chitré
86210 Vouneuil-sur-Vienne
05 49 02 33 47

CREN Poitou-Charentes
2 bis rue du Jardin des Plantes
86000 Poitiers
05 49 50 42 59

ONF
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
05 49 58 96 00

CRPF
Croix de la Cadoue
BP7
86240 Smarves
05 49 53 23 08